

**Arrêté du 10 avril 2017 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 1^{er}
NOR : JUSB1712241A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Paris en date du 3 avril 2017 portant délégation au tribunal d'instance de Paris 1^{er} ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 10 avril 2017, portant renouvellement de la délégation au tribunal d'instance de Paris 1^{er} ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Annick GUILLERM, greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Paris 1^{er}.

Article 2

Mme Annick GUILLERM, greffière au tribunal d'instance d'Ivry-sur-Seine, déléguée par décision des chefs de la cour d'appel de Paris et par arrêté du garde des sceaux susvisés, est, pour la période du 1^{er} mars 2017 au 30 juin 2017, à titre exceptionnel, nommée régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Paris 1^{er}.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 10 avril 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Catherine BOUDON